

222C1641
FR0000120644-FS0497

27 juin 2022

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DECLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

DANONE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 27 juin 2022, la société The Capital Group Companies, Inc.¹ (333 South Hope Street, 55th Floor, Los Angeles, CA 90071-1406, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 24 juin 2022, le seuil de 5% du capital de la société DANONE et détenir 34 573 515 actions DANONE² représentant autant de droits de vote, soit 5,12% du capital et 4,94% des droits de vote de cette société³.

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions DANONE sur le marché.

¹ Agissant en qualité d'« *investment adviser* » pour le compte de fonds. The Capital Group Companies, Inc. agrège les positions détenues par Capital Research and Management Company (CRMC) et Capital Group International Inc (CGI).

² Dont 17 458 318 ADR DANONE représentant 3 491 664 actions DANONE. Le déclarant a précisé détenir par ailleurs 282 591 actions DANONE pour le compte de fonds (non prises en compte dans la détention visée au 1^{er} alinéa) pour lesquelles ceux-ci ont conservé l'exercice des droits de vote.

³ Sur la base d'un capital composé de 675 787 600 actions représentant 700 463 107 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.